

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

21 JUN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Gref}Bruxelles



19087528

de

N° d'entreprise : **0628.848.723**

Dénomination

(en entier) : **ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523 à 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination commissaires

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019

1. Le mandat du commissaire Deloitte Reviseurs d'entreprises SCRL étant venu à échéance après l'assemblée générale ordinaire de 2018, l'assemblée décide de ne pas renouveler son mandat.

L'assemblée décide de nommer la société Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises ayant son siège social De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, en tant que commissaire de la société. Monsieur Joeri Klaykens, réviseur d'entreprises, est désigné pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat en son nom et pour son compte.

Le mandat portera sur les exercices sociaux qui seront clôturés respectivement le 31 décembre 2018, le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 et prendra fin après l'assemblée générale ordinaire de 2021.

Les honoraires sont fixés à 6.000€ (six mille euros) hors frais et TVA.

Ces honoraires seront indexés annuellement.

Les actionnaires votent, à l'unanimité, en faveur de cette résolution.

2. A l'unanimité l'assemblée générale charge la société TMA INTERNATIONAL SA, Boulevard Saint-Michel 125, à 1040 Bruxelles, représentée par Monsieur Jean-Christophe Cardon de Lichtbuer, Administrateur Délégué, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

TMA International S.Civ.S.A.

Représentée par JC Cardon

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2019 - Annexes du Moniteur belge